



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 5

Révision nr : 2

Date : 21 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 27 / 3 / 2007

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydraté

SP-T-N-(MIN.)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 107 365
Nom commercial	: Potassium hexacyanoferrate (II) trihydraté.
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE	: R32 R52-53
-------------------	-----------------

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

Dangers pour l'environnement

: Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)

Etiquetage

Mention d'avertissement

: Aucun(e).

Mention de danger

: H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations additionnelles sur les dangers

: EUH032 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Potassium hexacyanoferrate (II) trihydraté.	: = 100 %	14459-95-1	237-722-2	----	R32 R52-53 Aquatic Chronic 3 (H412) Acute Tox. (EUH032)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 5

Révision nr : 2

Date : 21 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 27 / 3 / 2007

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydraté

SP-T-N-(MIN.)

4. PREMIERS SECOURS (suite)

- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Adéquats

Risques particuliers

Protection contre l'incendie

Procédures spéciales

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

: Non combustible. En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. La décomposition thermique génère : Acide cyanhydrique. Oxydes d'azote.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

Précautions individuelles

Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

Eviter la production de poussières.

: Evacuer et restreindre l'accès. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Ne pas nettoyer à l'eau.

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau.

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver à l'abri des sources d'ignition.

Eviter le contact avec l'humidité.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 5

Révision nr : 2

Date : 21 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 27 / 3 / 2007

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydrate

SP-T-N-(MIN.)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

Contrôle de l'exposition

- France

: Aucune donnée disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydrate ; potassium ferrocyanure trihydrate.

Etat physique

: Solide.

Couleur

: Jaune.

Odeur

: Inodore.

pH

: (20°C) : 8-10 (à 211g/l à 25°C)

Poids moléculaire

: 422,39

Point de fusion [°C]

: ~ 70

T°d'ébullition initiale [°C]

: Non applicable.

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur, mm/Hg

: Non applicable.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : 289 g/L

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

: Non applicable.

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

: Chaleur.

Matières à éviter

: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Acides forts. Nitrites.

Produits de décomposition dangereux

: Acide cyanhydrique. Oxydes d'azote.

Propriétés dangereuses

**Au contact d'un acide, dégage un gaz très毒ique.
(Cyanure d'hydrogène).**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 5

Révision nr : 2

Date : 21 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 27 / 3 / 2007

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydrate

SP-T-N-(MIN.)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Peut être nocif par inhalation.
- Cutanée : Peut être irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire : Peut être irritant pour les yeux.
- Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre : Risques liés à l'exposition au cyanure d'hydrogène : Les symptômes comprennent : Cyanose (lèvres et ongles deviennent bleus). L'exposition peut provoquer des symptômes d'anoxie pouvant entraîner un collapsus et la mort.
Organes cible(s) : Sang.
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: 3610 (subst anhydre)

Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Non irritant.

Irritation des yeux (lapin)

: Légèrement irritant.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

Sensibilisation

: Le produit ne provoque pas de sensibilisation.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 32 mg/L/96 h.

Toxicité pour les algues : Desmodesmus subspicatus CE50: 0,2 mg/l/4j

DThO (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

DCO

: Aucune donnée disponible.

DBO

: Aucune donnée disponible.

DBO 5 (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

Persistante et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%]

: Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 5

Révision nr : 2

Date : 21 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 27 / 3 / 2007

Potassium hexacyanoferrate (II) trihydraté

SP-T-N-(MIN.)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale

Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres

: Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

: R32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très毒ue.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document